

La Lorgnette

Toute l'actualité du Rouillacais



P4 - A la une

Le PLUi, un outil au service du territoire

P8 **Nature**
Les Bouchauds : un écrin de verdure à portée de pas

P11 **Logement**
Un bâtiment renaît pour loger les habitants

P14 **Animations**
Sarabandes 2025 : que la fête commence !

 **Contacts**

**Communauté de Communes
du Rouillacais**

314, avenue Jean Monnet
BP 40 016 - 16170 ROUILLAC

Tél. 05 45 96 83 24

administration@ccrouillacais.fr
www.lerouillacais.fr

 **Contacts
directs**

Direction

direction@ccrouillacais.fr

Assistante de direction

05 45 96 99 46

chargeedemission@ccrouillacais.fr

Comptabilité/Ressources humaines

05 45 96 99 44

comptabilite@ccrouillacais.fr

Eau

05 45 23 50 29

service.eau@ccrouillacais.fr

Assainissement

05 45 96 99 42

assainissement@ccrouillacais.fr

Habitat

05 45 96 99 45

habitat@ccrouillacais.fr

Déchets Ménagers

05 45 96 99 40

dechetsmenagers@ccrouillacais.fr

Déchetterie

05 45 96 53 37

Aménagement du territoire

07 56 26 41 16

amenagement@ccrouillacais.fr

Espace France Services

05 45 21 10 94

franceservices@ccrouillacais.fr

Médiathèque

05 45 96 48 56

mediatheque@ccrouillacais.fr

Relais Petite Enfance

06 07 29 99 51

petiteenfance@ccrouillacais.fr

Coordination enfance-jeunesse / Vie associative

07 56 26 10 63

coordination@ccrouillacais.fr

La Lorgnette

Actualités de la Communauté de Communes Rouillacais

Sommaire

p4 A la Une

Le PLUi, un outil au service du territoire

p8 Nature

Les Bouchauds : un écrin de verdure à portée de pas

p9 Mobilité

Mobil'27, un service essentiel pour le Rouillacais

p10 Entreprendre

Coup de pouce aux entreprises

p11 Logement

Un bâtiment renaît pour loger les habitants

p14 Animations

Sarabandes 2025 : que la fête commence !

p17 Culture & Loisirs

Un été actif et solidaire pour tous



Édition : Le Rouillacais Communauté de Communes, 314 avenue Jean Monnet - 16170 Rouillac
Tél. 05 45 96 83 24. **Rédaction :** Les services de la Communauté de Communes.

Crédits photos : Le Rouillacais Communauté de Communes, Joël Gorin et concédants.

Conception, réalisation graphique : Le Rouillacais Communauté de Communes, Joël Gorin,
Grégory Bignet - **Dépôt légal :** à parution - **Date de parution :** Juin 2025.



Attractivité

Un terme souvent utilisé pour qualifier l'action d'attirer, de rendre intéressant un territoire, une ville, un lieu... Souvent, et depuis quelques années, une concurrence, bien qu'amicale, s'est organisée entre collectivités pour être plus attractives que ses voisins. Loin de nous cette idée, ce n'est pas l'esprit, ici, en Rouillacais. Notre action est entièrement tournée vers nos citoyens, nos entreprises et les services que nous pouvons leur apporter. Que ce soit France Services, Mobil'27, la médiathèque, l'enfance et la jeunesse mais aussi des domaines plus techniques comme les déchets, l'eau, l'assainissement, nous nous attachons à apporter des services aux habitants du Rouillacais.

Notre dispositif d'aide directe à la création et au développement des artisans et entrepreneurs est aussi un exemple concret d'outil au développement du territoire.

Par tous ces services, nous concourrons à l'attractivité du Rouillacais. Au-delà de ça, c'est

surtout l'état d'esprit, le lien social, le bien vivre ensemble, l'envie de faire des choses et des actions en commun qui suscitent l'attrait d'un territoire. C'est en réalité l'affaire de tous, et en particulier de nous, élus. Conseillers municipaux, conseillers communautaires, tous nous nous attachons à développer cet esprit.

Si le Rouillacais, territoire si singulier, développe modestement son attractivité entre Angoulême et Cognac, il le doit à vous tous qui participiez à la reconnaissance et à la valorisation de notre cadre de vie. Ainsi, l'accueil de nouveaux habitants, indispensable pour développer le dynamisme local, ne peut se cultiver qu'avec le concours de tous.

Voilà notre recette pour être attractif !
Bonne lecture à tous,

Le Président,
Christian VIGNAUD

Retrouvez-nous également sur :



@CdCRouillacais



Le Rouillacais



www.lerouillacais.fr

Le PLUi, un outil pour bien or

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Rouillacais est bien plus qu'un simple document de planification. Il jouera un rôle clé pour les quinze prochaines années dans l'organisation du territoire. Il veillera à concilier développement économique, préservation de l'environnement et qualité de vie des habitants. Son impact dépasse l'urbanisme : en proposant un cadre clair et partagé pour l'évolution du territoire, il contribue à la cohésion sociale.

En fixant des règles claires pour l'urbanisme et l'aménagement, le PLUi réduit les conflits d'usages entre les acteurs du territoire. Que ce soit pour l'implantation d'un commerce, la construction d'un lotissement ou la préservation d'un espace naturel, chacun connaît les orientations définies et peut anticiper les évolutions du territoire. Cette transparence évite les contestations et favorise un climat de confiance entre les habitants, les élus et les porteurs de projets. Là encore, la cohérence du territoire a permis un travail en collaboration étroite avec les maires, les élus et les administrés.

Un territoire qui mise sur la concertation

Le PLUi n'est pas figé : il évolue en fonction des besoins et des attentes des habitants et des orientations fixées au niveau national par la loi. A titre d'exemple, la loi climat et résilience votée en 2021, a rabattu les cartes en matière d'aménagement du territoire en divisant par deux pour éviter de

consommer des espaces naturels agricoles et forestiers d'ici 2031.

Son élaboration repose sur une concertation entre les différents acteurs locaux, garantissant ainsi que les décisions prises répondent aux aspirations du plus grand nombre. Ce dialogue permanent est essentiel pour éviter les décisions unilatérales et renforcer l'acceptation des projets d'aménagement. L'enquête publique menée par un commissaire enquêteur fin 2025 sera la dernière étape de concertation entre les administrés et la collectivité et permettra de mettre la dernière touche à ce PLUi.

Ce travail de réflexion entamé il y a deux ans a abouti à un premier document le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, le fameux PADD qui fixe les grandes orientations validées par les élus. Ce premier document a été traduit par plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.). Grâce à lui, le territoire dispose aujourd'hui d'un cadre, incarné dans des OAP qui touchent aussi bien à l'habitat, au patrimoine, au commerce, aux continuités écologiques ou encore à la transition énergétique.

Une OAP, c'est un peu comme une feuille de route pour construire ensemble un territoire cohérent, équilibré, et fidèle à son identité. Elle ne fige pas le futur, elle l'éclaire et aide à le partager. Anaïs Delage chargée d'aménagement du territoire au sein du Rouillacais résume ainsi la philosophie du projet : « Renforcer

les cœurs de bourg, rapprocher les services des habitants, moins utiliser les transports individuels, faire revenir les habitants en centre bourg ».

Un équilibre entre développement et protection

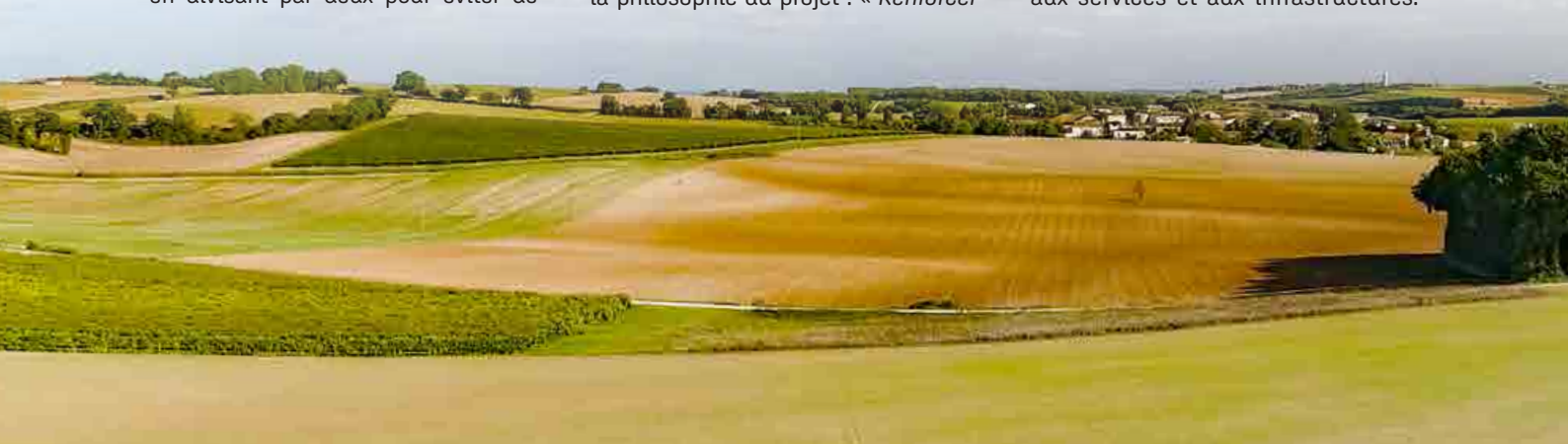
Le PLUi garantit que l'aménagement du territoire se fasse de manière harmonieuse, en évitant les déséquilibres qui pourraient générer des tensions en s'appuyant sur différentes OAP. Voici la liste des différentes orientations qui constituent le futur PLUi du Rouillacais.

« Par exemple, l'OAP Commerce va permettre de lutter contre la désertification commerciale et limiter les déplacements en voiture, tout en encadrant le développement des zones commerciales périphériques. Cette stratégie permet de maintenir des lieux de vie attractifs et d'éviter une concurrence néfaste entre les différents pôles », précise Edouard Ganne Directeur Général des Services.

De même, l'OAP Trame Verte et Bleue assure la protection des espaces naturels et agricoles en préservant les continuités écologiques. En maintenant des espaces verts et en limitant l'artificialisation des sols, le PLUi favorise un cadre de vie agréable pour tous. « La prédominance du secteur agricole et viticole, renforce cette démarche de protection de notre environnement » souligne Anaïs.

Un outil pour réduire les inégalités

L'un des enjeux majeurs du PLUi est d'assurer un accès équitable aux services et aux infrastructures.



Organiser le Rouillacais

Grâce à une **planification réfléchie**, les habitants bénéficient d'une répartition plus équilibrée des commerces, des transports et des équipements publics, et de l'habitat évitant ainsi les disparités entre communes.

L'OAP Énergies Renouvelables encourage également une transition énergétique accessible à tous en autorisant l'installation de panneaux solaires et de réseaux de chaleur. Cette approche permet de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de limiter les coûts énergétiques pour les ménages.

Dans cette dynamique d'aménagement apaisé, **l'OAP Patrimoine bâti et paysager** renforce l'ancrage du territoire dans son histoire commune. Elle met en lumière la richesse architecturale et paysagère du Rouillacais — des longères viticoles aux arbres remarquables, en passant par les lavoirs et les murets — pour guider les projets de rénovation ou de construction dans le respect de l'identité locale. Elle donne des repères lisibles aux habitants comme aux nouveaux arrivants, évitant ainsi les conflits d'interprétation ou de goût. En promouvant des règles de bon sens, inspirées de l'histoire et de la ruralité du territoire, l'OAP Patrimoine devient un vecteur de continuité culturelle. Elle préserve ce qui fait « chez nous », pour que chacun puisse s'y reconnaître.

L'OAP Habitat du PLUi du Rouillacais illustre pleinement le rôle du document d'urbanisme comme outil d'équilibre. Confronté à la vacance

des logements, à l'étalement urbain et à des besoins de plus en plus diversifiés (jeunes, seniors, familles monoparentales). « *Le territoire a choisi de répondre par une stratégie d'aménagement solidaire : mobiliser l'existant avant d'artificialiser, réhabiliter plutôt que raser, densifier avec intelligence plutôt que repousser les limites* » dixit Anaïs.

En renforçant l'offre locative, en favorisant l'habitat participatif ou encore l'accession abordable, l'OAP Habitat s'efforce de garantir à chacun sa place dans le territoire. Ces orientations définissent une manière de vivre ensemble, dans des centres-bourgs plus mixtes, plus accessibles, plus vivants. Le logement devient alors un droit partagé, et non une source d'inégalités ou de tensions.

En conclusion, le PLUi du Rouillacais n'est pas seulement un document technique avec un zonage et un règlement, c'est un véritable levier pour construire un territoire équilibré et apaisé. En organisant intelligemment l'espace, en limitant les inégalités et en instaurant un cadre de concertation. « *Un territoire bien pensé, c'est un territoire où chacun trouve sa place et peut envisager l'avenir sereinement* », conclut Christian Vignaud, Président du Rouillacais.



Zoom

OAP À quoi ça sert, concrètement ?

- À protéger ce qui compte : les paysages, le patrimoine, les milieux naturels...
- À guider les projets de construction, de rénovation, d'urbanisation pour qu'ils s'intègrent harmonieusement.
- À éviter les conflits en définissant des règles du jeu connues à l'avance.
- À préparer un cadre de vie de qualité pour tous, dans la durée.

L'évaluation environnementale, un axe fort du PLUi

Derrière les cartes, les règlements et les orientations d'aménagement du PLUi du Rouillacais, il y a un travail patient, rigoureux et souvent invisible : celui du bureau d'études environnement.

À la croisée des chemins entre la science, la technique et le bon sens local, les professionnels de « Rivière Environnement » ont accompagné les services du Rouillacais pour contribuer à un projet de territoire cohérent, durable... et compréhensible par tous.

Leur action ? Mettre en musique les ambitions environnementales des élus, les besoins des habitants, et les exigences des règles fixées par l'État. C'est un peu comme un chef d'orchestre qui s'assure que tous les instruments jouent juste. Et quand il s'agit d'environnement, le bureau d'études devient le garant de

la qualité et de la cohérence : biodiversité, risques naturels, trame verte et bleue, gestion de l'eau, rien n'est laissé au hasard. Grâce à eux, les zones humides sont protégées, les haies revalorisées, les futures plantations pensées pour la faune locale. « Nous traduisons en outils concrets ce qui pourrait rester de belles intentions », souligne Louise Matillon, environnementaliste en charge du suivi du dossier sur le Rouillacais pour Rivière Environnement.

Un partenaire de confiance pour les élus

Le PLUi du Rouillacais n'est pas tombé du ciel : il est le fruit d'un travail au long cours entamé dès 2017, où la collaboration avec le bureau d'études a été marquée par la confiance, l'écoute et la durée. « Notre connaissance du territoire, alliée à une approche sensible [notamment paysagère], a permis d'aller

au-delà du simple droit à bâtir. Ainsi à titre d'exemple, les OAP [orientations d'aménagement et de programmation] sortent des visions classiques de la « Maison au milieu de la parcelle » pour proposer des implantations plus adaptées, mieux intégrées à l'existant, plus qualitatives », résume Louise.

Pour Edouard Ganne, Directeur des services dans le Rouillacais, « ces experts nous apportent une garantie sur la bonne prise en compte des enjeux environnementaux dans ce PLUi. Par leurs connaissances réglementaires et techniques ils ont su expliquer les règles, montrer leur utilité. Grâce à eux, les enjeux environnementaux ne sont pas venus freiner le projet de territoire, ils en sont devenus un socle ».

Vidéo

TÉMOIGNAGE



Anaïs Delage, chargée d'aménagement du territoire à la Communauté de Communes Rouillacais



Martell : Un acteur clé engagé dans le PLUi



L'entreprise tricentenaire Martell s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale portée par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, avec un dialogue renforcé entre industrie, collectivités et viticulteurs.

À Rouillac, difficile de parler d'entreprises sans évoquer Martell, l'une des plus anciennes maisons de Cognac. Fondée en 1715 par Jean Martell, elle fait partie du groupe de vins et spiritueux français Pernod Ricard.

À ce titre, elle joue un rôle très significatif pour le Rouillacais sur le plan économique. Elle contribue à l'emploi local, notamment à travers ses activités dans son usine de production et d'embouteillage sans oublier la distillerie de Lignères et sa ferme.

Son importance économique et territoriale ne pouvait pas laisser indifférents les acteurs de la mise en place du PLUi. « C'est une démarche

que l'entreprise a dû intégrer et cela débute en 2023 pour nous » : c'est ainsi que Magalie Miguel, directrice industrielle, aborde la question du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Très vite, le travail de concertation s'est fait en commun entre tous les acteurs impliqués : l'Etat, les entreprises, les élus locaux et les professionnels dédiés à la mise en place de ce plan.

« Nous envisageons l'avenir avec une croissance du site et cela a été pris en compte par l'intercommunalité dès 2023 dans le cadre de la révision du PLU qui a précédé le PLUi, ce dernier est arrivé au bon moment, la Communauté de Communes a toujours été à l'écoute, j'ai largement apprécié ces échanges », témoigne Magalie Miguel.

Fort de ce dialogue, l'entreprise Martell s'est insérée dans la démarche et s'est associée à la cohérence du projet. Pour arriver à ce résultat, plusieurs réunions ont été nécessaires avec les responsables techniques et dans ce cadre « nous nous sommes senties écoutées, nos besoins ont été pris en compte, il y a eu un climat de transparence et de volonté de travail en bonne intelligence », souligne Magalie Miguel.

La loi sur l'artificialisation des sols, inscrite dans la loi Climat et Résilience de 2021, qui vise à atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050 aurait pu ébranler cette co-construction, il n'en a rien été. Tout au contraire, une clarté sur le long terme, plus de 10 ans, constitue un atout pour les entreprises.

« La recherche de compatibilité avait déjà été le souci avec le Plan précédent et donc cela a signifié pour Martell une meilleure lisibilité et l'instauration de règles du jeu claires pour tous les acteurs ».

Et Magalie Miguel, de conclure : « C'est une simplification administrative, c'est de la visibilité à moyen et long terme, en un mot cela donne de la transparence pour tout le monde ».

En bref

Entreprise historique : fondée en 1715, Martell est l'une des plus anciennes maisons de cognac.

Poids économique : activité viticole, distillation, stockage, production, embouteillage sur le site de Lignères et partenariats viticoles locaux.

PLUi : un levier pour structurer son avenir territorial, en lien avec les enjeux de développement durable.

Vision partagée : collaboration efficace avec l'État

Balade en famille aux Bouchauds : un écrin de verdure à portée de pas

Le sentier serpente à travers la hêtraie, entre bosquets de genévriers et chênaies clairsemées. Par cette douce matinée, la famille Martin de passage sur le Rouillacais profite d'un moment de calme au cœur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Bouchauds.



Les enfants courent en avant, fascinés par un papillon au bleu éclatant – un azuré du serpolet, trésor fragile des pelouses calcicoles de Charente. Comme beaucoup de promeneurs, les Martin savourent ce cadre paisible sans imaginer un instant tout ce qui se joue en coulisses pour le préserver. Ce site de 67 hectares, à cheval sur Saint-Cybardeaux et Genac-Bignac, n'est pas seulement un lieu de balade ; il est aussi le fruit d'une politique de protection menée par le Département de la Charente. Car rendre un espace accessible au public tout en le

protégeant, c'est un exercice délicat, un jeu d'équilibriste.

Entre conservation et ouverture au public

« Depuis son classement en Espace Naturel Sensible en 2018, le site fait l'objet d'un suivi attentif. Inventaires faune-flore, mise en place d'un plan de gestion construit avec l'ensemble des parties prenantes. Chaque action vise à maintenir la biodiversité, tout en permettant le développement d'activités de loisirs », confie Marion Henry, Responsable d'opérations espaces naturels sensibles au Département de la Charente.

« La signalétique, discrète, informe les visiteurs sur la richesse du site sans alourdir le paysage. D'ici 2026, de nouveaux panneaux compléteront ce dispositif, renforçant la sensibilisation sans nuire à l'expérience immersive des promeneurs », poursuit la spécialiste.

Un espace vivant, entre nature et patrimoine

Les Bouchauds, c'est aussi un lien entre nature et histoire. À quelques pas d'ici, le théâtre gallo-romain veille sur la vallée depuis 2000 ans. Le Département veille à concilier préservation du patrimoine et valorisation du site, notamment via des événements comme les Nuits Archéos. Pour les amateurs d'aventure, le parcours

Terra Aventura « Acta est fabula » propose une chasse aux trésors numérique, idéale pour capter l'intérêt des plus jeunes. De quoi concilier plaisir et découverte, en laissant une empreinte aussi légère que possible.

Un engagement à long terme

Alors que la famille Martin s'apprête à prendre un goûter bien mérité après cette promenade, un détail les interpelle : ici, pas de bancs en bois récents ni d'aires de pique-nique envahissantes. Juste la nature. Derrière cette apparente simplicité se cache un choix délibéré : celui d'un entretien respectueux, où l'homme accompagne sans contraindre. « Ce travail de l'ombre est rendu possible grâce à la taxe d'aménagement prélevée sur les permis de construire, ou d'aménager, qui finance les actions de gestion. Depuis 2025, le Département peut même préempter des terrains pour conserver cet ENS, garantissant ainsi son avenir », précise Marion Henry.

Alors que les Martin rejoignent leur voiture, ils jettent un dernier regard sur ce paysage préservé. Ils ne le savent peut-être pas, mais grâce à ces efforts invisibles, ils pourront revenir ici dans dix, vingt ou trente ans, retrouver et profiter de la même beauté intacte. Comme si le temps s'était suspendu, pour eux... et pour la nature.

Mobil'27, un service essentiel pour le Rouillacais

Service de transport à la demande initié par la Communauté de Communes du Rouillacais en 2019, Mobil'27 connaît un succès grandissant.

« Pour me déplacer, j'ai trouvé la solution avec Mobil'27, c'est un service qui m'est devenu indispensable », se félicite Béatrice Lassere, de Saint-Cybardeaux. Service de transport à la demande initié par la Communauté de Communes du Rouillacais, Mobil'27 a vu le jour le 29 avril 2019. « Ce dispositif, justifié par l'intérêt général, avait pour ambition de désenclaver les zones rurales du territoire et lutter contre l'isolement des personnes », souligne Marion Pelras en charge de la mise en œuvre de ce dispositif dans le Rouillacais.

À ses débuts, le service couvrait déjà l'ensemble des treize communes du territoire : Courbillac, Douzat, Echallat, Genac-Bignac, Marcellac-Lanville, Mareuil, Mons, Rouillac, St-Amant de Nouère, St-Cybardeaux, St-Genis d'Hiersac, Val-d'Auge et Vaux-Rouillac. Une couverture qui se maintient. Elle offre aux habitants un moyen de transport adapté à leurs besoins.

Un succès grandissant

« Aujourd'hui, Mobil'27 connaît un succès sans précédent, se félicite Marion. Depuis sa création, la fréquentation a été multipliée par six, avec 3 357 trajets effectués en 2024. Ce qui n'était qu'une expérimentation est devenu un pilier de la mobilité rurale dans notre territoire ».

Cette réussite a conduit les élus du Rouillacais à élargir l'offre. Depuis le 1^{er} février 2025, 2 nouveaux créneaux horaires sont proposés : le vendredi après-midi, de 13h30 à 17h30 et le samedi matin, de 9h à 13h. Ainsi, le service est désormais assuré 5 jours et demi par semaine, et même pendant les vacances du chauffeur principal. Pour assurer ces plages supplémentaires, Sylvie OGER a été recrutée en contrat à durée déterminée. « Si l'expérimentation



Sylvie Oger

est concluante, nous envisageons de pérenniser ce poste », précise-t-on au sein de la Communauté de Communes.

Un service pour tous

L'analyse des utilisateurs révèle un service qui touche l'ensemble de la population, avec une prédominance des seniors : 60% des usagers ont plus de 60 ans. Les femmes sont également plus nombreuses à utiliser ce service, représentant 117 utilisatrices contre 73 hommes. Concernant les motifs de déplacement, les statistiques sont éloquentes : 41% des trajets concernent l'accès aux commerces et services, non seulement à Rouillac mais aussi vers d'autres centralités comme St-Genis d'Hiersac, Genac ou Gourville. Les rendez-vous médicaux et paramédicaux représentent 22% des déplacements, les activités sociales (dispositif EHPAD, Croix-Rouge, services sociaux, activités de loisirs) comptent pour 26%. Le dispositif Mobil'27 permet ainsi aux résidents de l'EHPAD de pratiquer des activités hors les murs en se rendant à la Médiathèque, à des séances d'équithérapie, à la rencontre de résidents d'autres établissements ou des jeunes du centre de loisirs. « C'est génial, c'est la première fois de ma carrière que je vois ce type de service. Le service s'adapte même à nos besoins pour faciliter l'accès des résidents aux services externalisés comme l'équithérapie ou pour se rendre à la Médiathèque, à la Palène et au centre de Loisirs. C'est devenu indispensable pour le bien-être des résidents », se félicite Emilien Garot,

animateur de l'EHPAD, les Hyades à Rouillac.

Et ce service ne se limite pas aux déplacements personnels ou de loisirs : il répond également à un besoin pour les professionnels. 11 % des trajets réalisés concernent les déplacements domicile-travail. Une proportion modeste mais significative, qui confirme que Mobil'27 s'inscrit pleinement dans la dynamique d'insertion et de soutien à la mobilité des actifs du Rouillacais. Les objectifs de ces extensions d'horaires sont multiples : assurer la continuité du service, faire face à son succès croissant, tenter de désengorger le reste de la semaine et offrir des créneaux supplémentaires aux habitants qui travaillent en semaine.

Accessibilité et simplicité

« L'accessibilité était notre priorité dès le départ », souligne Claudine Rodet, vice-présidente en charge des services à la population. Avec un tarif fixé à seulement 1€ par trajet aller-retour par personne, payable directement auprès du chauffeur, nous avons voulu rendre ce service accessible toute l'année, abordable pour tous les habitants du territoire et le plus simple possible ».

Les réservations peuvent se faire depuis février 2025 via un numéro unique : **09 74 36 99 28**

Soutenir les entrepreneurs d'aujourd'hui pour bâtir le Rouillacais de demain

Créer son entreprise dans le Rouillacais ? C'est possible, c'est encouragé, et c'est accompagné.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Rouillacais affirme sa stratégie économique : celle de faire du territoire un terrain fertile pour les petites entreprises, les commerces de proximité et les artisans. La collectivité n'a pas attendu que les vitrines se vident pour agir. Grâce à son Dispositif d'Aide Locale aux Entreprises, elle soutient concrètement les initiatives entrepreneuriales locales. « Cette aide est calibrée pour les TPE (moins de 10 salariés), détaille Marion Pelras, en charge des dossiers économiques. Elle se veut un levier pour la création, la reprise ou encore la modernisation d'activités dans les bourgs et les villages du territoire. Que ce soit pour équiper un atelier, rénover une devanture ou investir dans du matériel moins énergivore, les porteurs de projets peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 5 000€, avec un bonus possible de 1 000 € si leur projet coche certaines cases jugées stratégiques : attractivité des centres-bourgs, transition écologique ou amélioration des

conditions de travail ».

Mais plus qu'un simple coup de pouce financier, ce dispositif traduit une vision de long terme : celle d'un tissu économique local humain et tourné vers l'avenir.

La Communauté de Communes mise sur l'accompagnement de proximité et l'ancrage territorial. Elle cible les entreprises uniquement implantées dans le Rouillacais, et valorise celles qui jouent le jeu de l'emploi local, de l'accueil de tous les publics, ou encore de la transition énergétique.

« Ce choix politique n'est pas anodin. Il répond à un double enjeu : préserver des services essentiels dans les communes rurales et stimuler une économie de proximité. Il répond directement aux habitants », conclut Bernard Salamand, vice-président de la Communauté de Communes en charge du Développement Economique.

Envie de vous lancer ? Avant toute commande ou travaux, contactez la Communauté de Communes du Rouillacais. Vous serez accompagné pas à pas jusqu'à la concrétisation de votre projet.

Infos & dossiers :
www.lerouillacais.fr
 Contact : 05 45 96 99 46
 Mail : chargeedemission@ccrouillacais.fr

Un bâtiment renaît pour loger les habitants

L'ancienne bâtisse Bertry va être entièrement réhabilitée pour répondre à un besoin croissant et bien identifié : le logement. Par ce projet ambitieux, la commune fait le pari d'un habitat adapté aux réalités d'aujourd'hui et pensé pour accueillir différents profils de locataires.

Le projet proposé par l'architecte, L'Ad Vitam Atelier, prévoit la création de sept logements au sein d'un seul et même ensemble. Il s'agit là d'un tournant assumé par le Rouillacais : développer une offre locative collective, accessible, fonctionnelle et moderne, tout en redonnant vie à un bâtiment existant, chargé d'histoire.

Parmi les logements à venir, quatre seront spécifiquement destinés aux jeunes actifs : saisonniers, stagiaires, ou jeunes professionnels à la recherche d'une solution temporaire mais confortable. Un autre logement, de type familial, permettra d'accueillir une famille au cœur de Rouillac. La commune n'oublie pas pour autant l'enjeu de l'accessibilité, en intégrant un logement

adapté aux personnes à mobilité réduite. Le dernier appartement répondra un besoin plus spécifique pour le territoire, puisqu'il sera prioritairement utilisé pour loger un professionnel de santé nouvellement arrivé, en remplacement ou en stage facilitant ainsi son installation dans le Rouillacais.



L'intégration du projet dans son environnement urbain a été particulièrement soignée. Des aménagements paysagers sont prévus pour préserver la qualité visuelle du site.

Les accès seront adaptés aux personnes à mobilité réduite. « Par ailleurs, la conception du bâtiment tient compte des exigences actuelles en matière de performance énergétique et de gestion des eaux pluviales, dans une logique de sobriété et de durabilité souhaitée par la collectivité », insiste le Directeur des Services Techniques, Pierre Denys.

« Ce projet incarne une vision concrète du logement : un levier d'attractivité, un outil d'insertion, et un service de proximité essentiel. Il montre aussi qu'avec de la volonté, il est possible de conjuguer patrimoine bâti et réponse sociale, dans une logique durable et solidaire », s'enthousiasme les élus.

Avec la réhabilitation de ce bien immobilier, le Rouillacais investit dans l'humain et pose une pierre de plus à l'édifice d'un territoire où il fait bon vivre, bon travailler... et bon s'installer.



Dans le Rouillacais, la santé prend racine

À Rouillac, la maison de santé pluridisciplinaire est devenue en quelques années un modèle en matière d'accès aux soins. Le 24 avril dernier, le Rouillacais recevait une visite de marque : Gérard Larcher, président du Sénat, venu en Charente à l'invitation du sénateur François Bonneau. Sur place, il a salué un projet «exemplaire» dans un département où la densité médicale reste préoccupante, avec seulement 77 médecins généralistes pour 100 000 habitants, contre 147 au niveau national.

« Depuis son ouverture il y a deux ans et

deux ans, la maison de santé n'a cessé de grandir. Avec six médecins généralistes – bientôt sept –, des kinés, un dentiste, des infirmiers, un podologue et une sage-femme, l'établissement connaît une dynamique rare. Si bien que les locaux sont déjà devenus trop étroits et que des bungalows ont été installés pour accompagner cette croissance inattendue », se félicite le Président Vignaud.

Ce succès repose sur un équilibre subtil : la mobilisation d'élus locaux, une organisation moderne avec assistantes médicales et outils numériques performants, et surtout,

une approche collective du soin. « Cette réussite est le fruit d'une rencontre entre la volonté politique et une équipe engagée », a souligné Gérard Larcher.

Pas de solution miracle, mais des réponses concrètes pour lutter contre la désertification médicale : offrir aux jeunes professionnels un cadre de travail attractif, leur permettre de se relayer, accueillir des internes en formation... Et parfois, les convaincre de rester.

Pour le Rouillacais, la santé se conjugue désormais au présent et prépare l'avenir avec ambition.



Des élus sur tous les fronts !

À Rouillac, les élus n'ont pas attendu une situation de crise pour agir : face à la prégnance d'accueillir de nouveaux médecins, la réponse a été rapide, concrète... et efficace.

Fin janvier, un premier bâtiment modulaire a vu le jour à côté de la maison de santé. Composé de deux cabinets médicaux et d'une salle d'attente, il a permis l'installation du Dr Élise Gaschet, nouvelle venue dans l'équipe médicale. Et ce n'est pas fini : un deuxième médecin est attendu dès la mi-mai.

Fin mars, un second module a

été ajouté, cette fois pour les assistants médicaux, avec deux bureaux supplémentaires. Coût total de l'opération : 91 500 € HT avec un reste à charge qui devrait être de 30% pour le Rouillacais, un investissement assumé et voté sans attendre, pour répondre à un besoin pressant. Le Département a soutenu ce projet à hauteur de 20 000 € via le contrat départemental 2022-2024 et une demande de financement a été sollicitée à hauteur de 50% auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Les objectifs de cet aménagement

temporaire étaient d'apporter une solution rapide aux médecins généralistes, et surtout de garantir aux habitants un accès fluide aux soins.

Ce n'est qu'une première étape, le regard est déjà tourné vers la suite des opérations : un agrandissement durable de la maison de santé est en préparation. Il intégrera notamment un espace dédié au sport-santé, projet ambitieux porté par les kinésithérapeutes du pôle. La phase de concertation avec les professionnels est déjà politiquement validée, et un appel à maîtrise d'œuvre sera lancé avant l'été 2025.



Sarabandes 2025 : quatre villages, quatre fêtes, une seule communauté en mouvement

Et si, au lieu d'aller au spectacle, c'était le spectacle qui venait à vous ? Cet été, la culture fait halte aux quatre coins du Rouillacais. Quatre soirées, quatre ambiances, mais une seule promesse : celle de vivre ensemble un moment qu'on n'oubliera pas.

Depuis toujours, La Palène a le don d'inventer des rencontres improbables. Entre théâtre et concert, entre pierres anciennes et machines futuristes, entre artistes de passage et habitants du coin. Pour cette édition 2025 des Soirées Sarabandes, la barre a été placée encore plus haut.

On commence le **28 juin à Marcillac-Lanville**, dans la cour majestueuse du Prieuré. Les artistes du Piston Errant y débarquent avec leurs créations musicales faites de boulons, d'huile de coude et de folie douce. Mais ici, pas question de rester spectateur : on met la main au piston, on profite des semaines qui précèdent pour fabriquer des automates avec les

artistes, et on assiste à une soirée entre ferraille en fête et poésie électriée.

Le **12 juillet**, direction le paisible Bois-Raymond à Saint-Amant-de-Nouère. La campagne devient scène ouverte avec fanfare, clowns, concerts, loopers déjantés et acrobaties de poutres. Mention spéciale à Hamlet Crazy Road, où un caddie devient château et un SDF, un roi shakespearien des rues.

Puis vient Saint-Genis-d'Hiersac, le **9 août**, et son Logis de la Porte aux Loups. C'est ici que Beethoven rencontre le rock acrobatique, que la tragédie d'Antigone se joue en mode "ultras de stade", et que les haches volent dans le ciel au rythme du blues. On y croise aussi une fanfare New-Orleans, elle vous donnera envie de tout lâcher pour danser pieds nus dans l'herbe.

Enfin, La Courade à Mareuil, le **30 août**, referme ce grand livre d'été avec une fête douce et fertile. Chansons réinventées, bluegrass à l'ancienne, installations poétiques et casino

végétal nous invitent à réfléchir en s'amusant, à rêver tout en semant. Un final qui nous rappelle que la culture pousse là où on prend le temps de l'arroser.

Pour réveiller les papilles, la cheffe Saran viendra enrober les Sarabandes d'une saveur particulière. Elles ne sont plus seulement des spectacles, des expériences, des fêtes où l'on aime se retrouver pour partager. Ce sont des lieux qui célèbrent autant la scène que l'assiette : des instants gourmands où les produits du terroir sont à l'honneur, où les saveurs locales se laissent redécouvrir.

Au fait, la cuisine de La cheffe Saran c'est quoi ? Une cuisine de caractère, généreuse et solaire. En un mot, à son image.

4 lieux, 4 identités, 4 soirées gratuites (ou presque), et une seule boussole : créer du lien. Faire que le Rouillacais tout entier devienne une grande scène vivante. Que les enfants rient, que les anciens s'émerveillent, que les jeunes dansent, et que chacun reparte un peu plus riche de l'autre.



LES SOIRÉES SARABANDES

Été 2025

4 lieux

4 soirées

Entrée Libre

Tout public

Spectacle vivant, Gastronomie locale, Résidence & création artistique, Mise en valeur du patrimoine, Cadre bucolique, Curiosité, Expérience collective, Stages d'initiations, Ambiance festive, Partage et convivialité...

MARCILLAC-LANVILLE ABBATIALE - 28 JUIN

SAINT-AMANT-DE-NOUÈRE BOIS RAYMOND - 12 JUILLET

SAINT-GENIS-D'HIERSAC 9 AOÛT

MAREUIL LA COURADE - 30 AOÛT

Quand l'école joue les Jeux

Dans la cour de récréation, les souvenirs des Olympiades du 22 mai dernier fusent encore : on ne parle plus de balle au prisonnier, mais de relais et de défis partagés.

Il y a quelques jours, à Saint-Cybardeaux, l'esprit olympique a soufflé fort. Les anneaux étaient bien là. Les 59 élèves, de la grande section au CM2, ont accueilli leurs camarades venus de Douzat, de Marcillac-Lanville et de l'ITEP, pour une journée sous le signe du sport, de la rencontre et du plaisir de jouer ensemble.

M. Rochereau de l'USEP coordonne l'événement. Objectif : caler les ateliers, ajuster les créneaux, imaginer un parcours sportif adapté à tous. Car ici, l'enjeu est autant moteur que social. « *Ce type de journée permet aux petits et grands de faire connaissance, de créer du lien entre les enfants, mais aussi entre les*

collègues enseignants. Le sport joue pleinement son rôle de médiateur », souligne Marine Doguet, Directrice de l'école de Saint-Cybardeaux.

Un rôle renforcé par le souvenir encore vif des Jeux de Paris. Pour l'enseignante, la semaine Olympique et la journée des Olympiades sont bien ancrées dans les esprits des enfants. « *Plus que le passage de la flamme, ce sont les expériences vécues ensemble sur le terrain qui marquent durablement* ».

Un catalyseur pour les rencontres USEP

Paris 2024, a eu un effet de levier : ils ont réveillé des dynamiques locales. L'USEP fait son grand retour dans les écoles du secteur. Quatre établissements, dont ceux de Douzat et Marcillac-Lanville, s'organisent pour multiplier les rencontres sportives.

L'espoir ? Voir encore plus d'enfants se retrouver autour de

ces activités. Mais une ombre au tableau persiste : le coût des transports. « *Pour un aller-retour en car sur Rouillac, on parle de 120 à 150 euros. C'est un vrai frein. Heureusement pour nous, la solution a été trouvée grâce au soutien de la mairie* », précise la Directrice.

« *Dans la cadre, des Olympiades, le bus pour se rendre à Saint-Cybardeaux sera pris en charge par le Rouillacais pour les écoles de Douzat et de Marcillac-Lanville* », ajoute Stéphanie Baranger, en charge de cette animation à la Communauté de Communes.

Après Rouillac en 2024, les Olympiades ont eu lieu cette année au terrain de football de Saint-Cybardeaux. Un lieu propice aux cris de joie des 169 enfants qui ont résonné au rythme des relais, sauts et autres ateliers. Les JO sont peut-être passés, mais dans le Rouillacais, l'esprit olympique continue de courir.



Un été actif et solidaire pour petits et grands dans le Rouillacais

Quand il arrive, l'été apporte avec lui son lot de promesses : du temps libre, du soleil... et des envies d'activités en plein air.

Fidèle à sa volonté de proposer des animations accessibles à tous, la Communauté de Communes du Rouillacais participe à nouveau cette année au dispositif Été Actif et Solidaire, porté par le Département de la Charente.

Des animations pour tous les goûts

« Depuis 2019, l'organisation de l'Été Actif est confiée à l'Office de Tourisme du Rouillacais. Christelle Chenebin, médiatrice du patrimoine, a concocté un programme riche mêlant sport, culture et découvertes, pensé pour les familles locales comme pour les vacanciers de passage », souligne Pascal Burbaud, vice-président en charge de l'animation.

Côté sportif, les amateurs de sensations fortes auront de quoi se régaler : escalade sur un mur mobile de 8 mètres, initiations à l'escrime,



tir à l'arc, canoë ou paddle. Les clubs locaux ne sont pas en reste et proposent aussi des initiations à l'équitation ou au karaté, dans un esprit de partage et de découverte.

Nouveautés culturelles au programme

Cet été, l'Été Actif du Rouillacais innove aussi du côté culturel. Au menu : un atelier d'illustration animé par un illustrateur jeunesse du territoire, un atelier d'origami pour petits et grands rêveurs, et même une initiation à la réalité virtuelle autour de la majestueuse Prieurale de Lanville. Une belle occasion de conjuguer loisirs et patrimoine en toute légèreté.

Un été pour créer des souvenirs

Que ce soit à travers le sport ou la culture, l'Été Actif et Solidaire offre à chacun l'opportunité de s'enrichir, de se divertir et de créer de précieux souvenirs. Ce n'est pas Caroline Brochier qui dira le contraire, maman de deux jeunes enfants, Emma et Tilio profitent chaque été de ces nombreuses animations. « Certaines sont gratuites ou proposées à des tarifs très abordables, pour que chacun puisse en profiter, sans frein financier et nous donner envie de revenir ».

Alors cet été, pas besoin d'aller loin pour vivre de grandes aventures : le Rouillacais vous attend !



Semaine Nationale de la Petite Enfance : "Encore ! jouer à l'infini »

Pour bien comprendre la portée de la Semaine Nationale de la Petite Enfance dans le Rouillacais, il faut s'attarder sur cette initiative qui, année après année, tisse des liens précieux entre professionnels, parents et enfants. Cette année, c'est le jeu qui était à l'honneur.

La 12^e édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance s'est tenue du 15 au 22 mars 2025. Elle a rassemblé pas moins de 230 personnes sur l'ensemble de la semaine. Sous le thème évocateur « Encore ! jouer à l'infini », cet événement a réuni tous les acteurs du territoire dédiés à la petite enfance.
« Notre objectif principal était de créer du lien, commente Stéphanie, coordinatrice de l'événement. Nous

avons mobilisé l'ensemble des structures liées à la petite enfance : la halte-garderie, l'Atelier Pitchoun ALPR, le Relais Petite Enfance, la PMI, les écoles maternelles, l'accueil de loisirs maternel et la médiathèque. Cette synergie territoriale permet d'offrir une cohérence dans l'accompagnement des enfants de 0 à 6 ans ».

Un rendez-vous fédérateur

L'événement a été particulièrement fédérateur, avec la participation active des trois écoles maternelles du territoire. Des jeux partagés entre parents et enfants ont été organisés, soulignant l'importance de ces moments d'échange qui renforcent les liens familiaux tout en contribuant au développement de l'enfant.
« Face au succès rencontré et à

l'enthousiasme des participants, nous avons déjà prévu de reconduire l'événement l'année prochaine », conclut Stéphanie. Pour le Rouillacais, cette semaine est devenue un rendez-vous incontournable qui permet de valoriser le travail quotidien des professionnels de la petite enfance et d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

En résumé, la Semaine Nationale de la Petite Enfance dans le Rouillacais est bien plus qu'un simple événement : c'est un temps fort qui rappelle que derrière chaque « Encore ! » se cache une étape essentielle dans la construction et l'épanouissement des plus jeunes. Petite cerise sur le gâteau, certains parents ont découvert à cette occasion, les locaux de la communauté de communes.

Répéter pour construire

Une réflexion essentielle sur la répétition dans le jeu. « Quand un enfant demande 'Encore !', ce n'est pas simplement par plaisir, mais parce qu'il construit activement son développement. L'exposition « Et toi, à quoi tu joues ? » a permis d'illustrer concrètement comment le jeu répétitif est un véritable moteur d'apprentissage pour l'enfant », souligne Stéphanie.

Les ateliers parents-enfants ont mis en lumière cette dimension

pédagogique souvent invisible ou incomprise. Lorsqu'un enfant empile puis fait tomber des cubes pour la dixième fois consécutive, il ne s'agit pas seulement d'un divertissement, mais d'une exploration fondamentale des concepts de gravité, d'équilibre et de cause à effet. De même, quand il redemande inlassablement la même histoire, il travaille sa mémoire, sa compréhension narrative et anticipe avec plaisir les moments forts du récit.

Une nouvelle tarification plus juste et plus lisible

A l'initiative de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente, une nouvelle tarification des accueils de loisirs sera instaurée sur l'ensemble du département.

En septembre 2025, dans le cadre d'un partenariat avec la CAF de la Charente, l'Accueil de Loisirs du Pays Rouillacais (ALPR) adoptera une nouvelle tarification basée sur ce que les spécialistes appellent le taux d'effort, autrement dit, le reste à charge pour les familles selon les ressources de chaque foyer. Loin d'un simple ajustement technique, cette évolution vise une meilleure équité, tout en garantissant la pérennité et la qualité de l'accueil proposée aux enfants.

Le principe : payer en fonction de ses moyens

Jusqu'à présent, les tarifs pouvaient

varier de manière peu lisible d'une structure à l'autre sur le département. Désormais, chaque famille contribuera à hauteur de ses ressources grâce au calcul basé sur le quotient familial (QF). Le taux d'effort (un pourcentage appliqué au QF), permettra de fixer un tarif personnalisé, évitant les effets de seuil parfois brutaux.

Un tarif qui suit l'enfant, pas le territoire

Ce nouveau modèle reflète aussi un changement de regard sur l'accueil périscolaire. Il n'est plus strictement lié à la commune de résidence, ni à une intercommunalité : il suit l'enfant là où il est accueilli. Il n'est pas rare qu'une famille d'une commune voisine choisisse l'accueil de loisirs de l'ALPR.

Tenant compte de cette logique, la CAF de la Charente, a porté

une expérimentation menée sur plusieurs territoires charentais en 2024. Cette expérimentation a permis de mettre en avant cette déconnexion entre le territoire de résidence et le territoire de garde des enfants souvent plus proche du lieu de travail que du domicile.

Les familles allocataires peuvent facilement accéder à leur quotient familial via leur espace personnel sur Caf.fr, et le gestionnaire de l'ALPR est habilité à le consulter. Pour les familles non allocataires, il est possible de transmettre son avis d'imposition pour que le QF soit calculé. Sans ces éléments, le tarif plafond sera appliqué par défaut.

En résumé : plus de transparence, plus d'équité, et un accueil de qualité maintenu, pour que le service public de l'enfance reste un véritable outil d'accompagnement des familles, accessible à tous.



Des budgets consacrés à garantir un Service Public Durable et de Qualité

En 2024, les élus communautaires avaient voté un budget 2024 sans augmentation mais qui restait ambitieux pour garantir des services de qualité aux habitants du territoire.

Force est de constater que les objectifs de rigueurs budgétaires ont été tenus avec des résultats financiers positifs, liés notamment à des baisses de dépenses sur les charges de fonctionnement et un maintien des recettes fiscales des entreprises.

Déchets ménagers, accès aux soins, offre culturelle renouvelée, services à la population performant et bienveillant, soutien aux entreprises... en 2024, la Communauté de Communes a maintenu un haut niveau de service pour la population du Rouillacais. Des aides financières ont été versées aux entreprises pour soutenir l'investissement, renforçant ainsi le tissu économique local.

La signature de la nouvelle convention territoriale globale du territoire avec la CAF et la mise en place d'un dispositif d'aides financières aux propriétaires pour la rénovation de leurs logements illustrent les efforts pour renforcer les services à la population. De plus, la mise en place d'un cadeau

de naissance « Les petites graines du Rouillacais » et l'organisation de temps forts à destination des familles, comme la Semaine Nationale de la Petite Enfance et festiNoël, montrent l'importance accordée à la cohésion sociale.

L'environnement a également été au cœur des préoccupations en 2024. La rénovation des drains et des acquisitions foncières dans l'aire de protection des puits de captage d'eau potable de Bignac, ainsi que la rénovation énergétique des logements et des bâtiments intercommunaux, témoignent de cet engagement. La performance de la collecte en sacs transparents a également été améliorée, avec un passage sous le seuil de 94 kg par habitant.

Le budget déchets ménagers est assaini grâce aux efforts des usagers

Avec les efforts de l'ensemble des usagers et la réduction des tonnages, le budget Ordures Ménagères arrive désormais à dégager des excédents budgétaires qui permettront de maintenir la qualité du service rendu mais aussi investir pour la sécurisation de la déchetterie. Les élus communautaires ont validé le fait qu'il n'y aura pas d'augmentation de la redevance Ordures Ménagères pour 2025.

La santé financière du budget principal permet d'engager des Projets d'équipement structurants pour le territoire

La bonne gestion financière et la recherche permanente d'aides publiques permettent le lancement et la poursuite de projets d'équipement structurants. Parmi eux, la création de logements pour actifs à Rouillac, la rénovation de 2 logements sur Mons et Montigné, la mise en œuvre de la première tranche du contournement ouest de Rouillac, l'acquisition de bâtiments modulaires pour accueillir de nouveaux médecins et la réflexion lancée pour l'extension nécessaire de cette même maison de santé. Les projets d'extension de la médiathèque et de réhabilitation de la piscine intercommunale sont également engagés.

Quant aux budgets eau et assainissement, les résultats financiers permettent d'assurer le renouvellement des réseaux les plus abîmés. Le projet majeur pour 2025 est le lancement des travaux de la station d'épuration à Rouillac.

En continuant sur cette voie de gestion prudente et innovante, la Communauté de Communes du Rouillacais est bien positionnée pour affronter les défis à venir et assurer un avenir prospère pour son territoire et ses habitants.

	Résultat financier 2024 Fonctionnement	Budget équilibré Fonctionnement 2025	Budget équilibré Investissement 2025
Budget Principal	+ 553 925,17 €	9 491 192,71 €	6 748 796,54 €
Budget Habitat	+ 83 873,67 €	597 755,39 €	597 243,05 €
Budget Eau Potable	+ 722 832,67 €	3 218 688,00 €	3 489 341,92 €
Budget Assainissement	+ 104 009,84 €	893 354,28 €	3 880 599,20 €
Budget Ordures Ménagères	+ 140 012,97 €	1 471 059,00 €	413 368,77 €

Une station d'épuration toute neuve, discrète mais indispensable

La première pierre ne sera pas spectaculaire, et pourtant, c'est un chantier d'envergure qui démarre à la sortie du bourg.

À partir de la fin juin, la station d'épuration (STEP) de Rouillac va faire peau neuve. « Un équipement à terme invisible du grand public, mais essentiel à la qualité de notre environnement verra le jour » annonce Pierre DENYS Directeur des Services Techniques et référent du projet.

Une mise aux normes attendue

Construit en 1990, le système actuel montrait des signes de fatigue. Altérations des bétons, traitement des eaux et des boues vieillissant... Les recommandations des services de l'État ont été claires : il est temps de remettre aux normes la station. Et comme le résume Pierre, « *on ne peut pas faire du neuf avec du vieux quand il s'agit d'eau, le risque est trop grand* ».

Le permis est désormais déposé, les engins sont attendus pour la fin du mois de juin. Dix-huit mois de travaux seront nécessaires, pour un

montant total de 3 millions d'euros, financés à 80 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département de la Charente. « *Une opportunité saisie au bon moment, les conditions d'aide étaient favorables, aujourd'hui ce même projet aurait vraisemblablement été plus difficile à monter pour avoir la chance de démarrer* », souligne le Directeur Général des Services Edouard Ganne.

Plus moderne, plus efficace, plus verte

La nouvelle installation restera sur les mêmes dimensionnements, en cohérence avec le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), mais avec une technologie bien plus respectueuse de l'environnement. Grâce à des technologies de pointe en matière de traitement biologique et de dénitrification, la nouvelle station permet de rejeter une eau de bien meilleure qualité, conforme aux normes environnementales les plus exigeantes. Ce type de traitement, dit à boues activées, repose sur l'utilisation de micro-organismes qui dégradent efficacement les polluants présents dans l'eau,

garantissant ainsi une protection accrue du milieu naturel. Ce dispositif est complété de roseaux. Le mouvement de leurs tiges et racines brasse les boues, un peu comme un râteau dans la terre, ce qui évite que les filtres se bouchent et que le système s'encrasse. Dans une logique d'économie des ressources, une partie de l'eau traitée sur site sera réutilisée, notamment pour le lavage du site et plus particulièrement des dégrilleurs. Le nettoyage de ces grosses grilles placées à l'entrée de la station évite que les filtres se colmatent et facilite le séchage des boues et le nettoyage des pompes.

Quatre ans de réflexion pour une première chasse d'eau

Entre la première réunion de travail et la réception de la future « *première chasse d'eau* », il se sera écoulé quatre années, Pierre assume le temps nécessaire pour mener à bien ce projet. Un engagement conséquent avec les services de l'État et du Département pour assurer à la commune un assainissement à la hauteur de ses besoins.

Et pendant ce temps, on continue à évacuer...

Rassurez-vous, pendant les travaux, la continuité de service sera assurée. L'ancienne station ne sera démantelée qu'à la fin du chantier, dans le budget prévu. L'exploitant, la SAUR, reste aux manettes tout au long du projet.



Piscine : une étude pour envisager l'avenir

Afin d'accompagner sa réflexion sur l'avenir de la piscine, le Rouillacais a lancé un appel d'offre pour la réalisation d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette démarche, préalable indispensable, permettra d'évaluer l'état des équipements, d'analyser les besoins et de définir les orientations possibles adaptées aux attentes et aux capacités du territoire.



Travaux sur le réseau d'eau potable route du Lantillon

La Communauté de Communes met à profit toute phase de travaux programmé par les concessionnaires ou par les communes pour remplacer les canalisations à risque. Cette année, le Rouillacais s'intègre dans les travaux de voirie du Département pour remplacer 382 mètres linéaires de canalisations sur la zone d'emploi du Lantillon. « Les travaux, commencés début avril, s'étendront sur trois mois pour démonter les anciens tuyaux en PVC collé et laisser place à de la fonte, plus durable », précise Pierre Denys. Coût de l'opération : 172 000 € TTC.

L'extension de la médiathèque lancée.

La collectivité a retenu le cabinet PBA Architecture de Jarnac pour conduire le projet d'extension de la médiathèque intercommunale. L'année 2025 sera consacrée à mettre en forme le projet de construction et ainsi répondre aux besoins du territoire : rénovation et agrandissement des locaux actuels, rénovation énergétique, création d'un théâtre de verdure... Livraison prévue en 2027.

Collecte des déchets

Un matin, votre bac est toujours là. Vos sacs aussi. Pourtant, la collecte a été assurée. « *Que s'est-il passé ?* », avance Etienne Bureau, responsable du service déchets ménagers.

• **Bac non conforme** : cassé ou hors norme ? Si votre bac ne répond pas à la norme EN840, il n'est pas adapté au ramassage mécanique, il est temps de le réparer ou d'en acheter un neuf.

• **Sac non accessible** : poser les sacs en hauteur, pour éviter les animaux, on comprend poursuit le responsable mais s'ils sont attachés à un grillage ou perchés à 2m, nos agents ne peuvent plus les collecter !

• **Présence de biodéchets** : depuis janvier 2024, les épiluchures et autres déchets alimentaires ne doivent plus finir dans les sacs transparents. Un composteur individuel (disponible gratuitement à la déchetterie) ou collectif est la solution idéale. Les seuls restes acceptés sont ceux d'origine animale (os, crustacés, etc.).

• **Mauvais sac ou erreurs de tri** : les sacs opaques, non fournis par la Communauté de Communes, ou mal triés, peuvent être refusés.

Un doute ? Un petit coup de fil au service déchets peut éviter bien des tracas !

Contactez le service déchets ménagers au 05 45 96 99 40.

La Communauté de Communes présente sur la Foire de Rouillac.

Coup double ! Le 27 mars dernier, la Communauté de Communes a fait la promotion de son dispositif d'aides financières à la rénovation de logements. Accompagnées du CAUE, les agents de la collectivité ont pu échanger avec la population et délivrer des conseils pour améliorer le confort thermique ou l'adaptation des habitations. Rendez-vous sur le site internet pour connaître les modalités pratiques et financières de la démarche. Par ailleurs, la journée a aussi été marquée par une conférence sur la culture et la jeunesse, organisée dans le cadre des 80 ans de la Charente Libre. Élus, agents et responsables associatifs de l'ALPR et de La Palène ont partagé leurs expériences et présenté les initiatives locales qui contribuent à dynamiser le Rouillacais et à renforcer son attractivité.



“ *Quand tout est pensé pour vous,
la vie devient plus simple, plus douce,
et l'envie d'y rester s'impose
comme une évidence.* ”

L'agenda de l'été

Du 6 juin au 14 septembre 2025



Retrouvez votre agenda
au lien suivant :

